

CDI 35h -

Chargé.e de mission Coordination EVARS
(Espaces Vie Affective, Relationnelle et Sexuelle et
Éducation à la Vie Affective, Relationnelle et Sexuelle)

1. Contexte du poste

Le Planning familial est un mouvement féministe d'éducation populaire qui milite depuis plus de 70 ans pour l'égalité femmes/hommes et contre toutes les discriminations de genre. Le Planning revendique la possibilité pour chaque personne de vivre une sexualité épanouie, à l'abri des grossesses non prévues et des infections sexuellement transmissibles. Le Planning défend le droit à l'éducation à la sexualité, à la contraception, à l'avortement, et lutte contre les violences et les discriminations liées au genre et à l'orientation sexuelle. Il agit pour le changement des lois, des pratiques et des comportements. Il accueille, conseille et accompagne sur tout le territoire toutes les personnes qui en ont besoin et ce sans condition.

Organisé en confédération, le mouvement du Planning familial est composé d'une structure nationale, de fédérations régionales et de 82 associations départementales régies par la loi de 1901. Membre français du Planning familial international, le mouvement agit au niveau local, national et international.

Les EVARS : Espaces Vie Affective, Relationnelle et Sexuelle

Depuis 1974, en application de la loi Neuwirth de 1967, l'Etat subventionne les associations qui informent et aident la population sur toutes les questions de sexualité et de santé sexuelle.

Ces établissements, aujourd'hui appelés "Espaces Vie Affective, Relationnelle et Sexuelle", permettent à toute personne d'avoir des informations concernant les droits sexuels et reproductifs. Ces dimensions essentielles de la vie, permettent d'informer sur la sexualité et l'éducation sexuelle, sur le respect de l'orientation sexuelle et de l'identité de genre, sur la liberté de choix d'avoir ou non des enfants et de décider du moment de leur naissance, à la liberté de choix en matière de sexualité, à la recherche d'une vie sexuelle satisfaisante, sûre et agréable. Les EVARS sont également des lieux incontournables dans le champ de la défense des droits des femmes et de la protection de la petite enfance, dans le cadre de la loi du 7 février 2022.

La coordination nationale des EVARS (Espaces Vie Affective, Relationnelle et Sexuelle) a été mise en place en 2023 par le ministère de l'Égalité entre les femmes et les hommes et de la Lutte contre les discriminations afin de faciliter le partage de bonnes pratiques et de connaissances.

Cette coordination nationale a été confiée au Planning familial, tête de réseau d'une grande partie des EVARS, pour assurer cette mission en partenariat avec l'ensemble des autres associations têtes de réseau ou porteuses d'EVARS.



L'EVARS : Education à la vie affective, relationnelle et sexuelle

L'éducation à la sexualité est un apprentissage encadré par le code de l'éducation prévoyant l'organisation d'au moins trois séances par an et par niveau. Publié le 6 février 2025, le programme d'éducation à la sexualité - éduquer à la vie affective et relationnelle (EVAR) à l'école maternelle et à l'école élémentaire, éduquer à la vie affective et relationnelle, et à la sexualité (EVARS) au collège et au lycée est entré en vigueur à la rentrée scolaire 2025. Il fixe pour chaque niveau trois objectifs d'apprentissage. Le Planning familial est un acteur historique de l'éducation à la sexualité en milieu scolaire et intervient chaque année auprès d'environ 150 000 enfants et jeunes.

Dans le cadre de son partenariat avec le Ministère de l'Education nationale, le Planning familial souhaite renforcer l'accompagnement de son réseau dans la réalisation de ses missions en matière d'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle en milieu scolaire.

2. Objectifs du poste

Au sein de l'équipe confédérale du Planning familial et sous la responsabilité de la co-directrice du service Mouvement en Action, un.e chargé.e de Mission Coordination EVARS contribue à l'animation, au développement et à la structuration du réseau national des EVARS (Espaces Vie Affective, Relationnelle et Sexuelle), ainsi qu'à l'accompagnement des associations départementales du Planning familial dans la mise en oeuvre de l'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle.

Coordination nationale des Espaces Vie Affective, Relationnelle et Sexuelle (85% du poste)

- Animation dynamique et régulière du réseau des EVARS
- Aide administrative aux EVARS
- Valorisation et mise en visibilité des EVARS

Coordination des actions d'Éducation à la Vie Affective Relationnelle et Sexuelle du Planning familial (15% du poste)

- accompagnement des associations départementales du Planning familial dans la mise en oeuvre d'interventions d'EVARS dans les établissements scolaires

3. Activités du poste

Coordination nationale des Espaces Vie Affective, Relationnelle et Sexuelle

Animer le réseau des EVARS

- Constitution et mise à jour d'un espace ressources numérique
- Rédaction et publication d'une newsletter
- Conception et organisation de webinaires thématiques
- Organisation de réunions nationales entre têtes de réseau EVARS
- Organisation de temps d'échanges entre professionnel.les et intervenant.es des EVARS
- Organisation de colloques ou forums régionaux
- Contribution au comité de pilotage national des EVARS

Accompagner les EVARS dans le développement de leurs missions et des actions administratives

- Mutualisation des informations sur les financements des EVARS



- Conseil dans la construction de partenariats locaux, notamment dans le cadre des CORESS
- Centralisation des éventuelles difficultés et interface de remontées de celles-ci auprès du SDFE
- Aide méthodologique aux EVARS pour la réalisation du rapport d'activité annuel EVARS

Valorisation et mise en visibilité des EVARS

- Mise à jour et mise à disposition du SDFE de l'annuaire des EVARS
- Analyse des rapports d'activité annuels des EVARS
- Soutien au SDFE dans l'élaboration du formulaire annuel des rapports d'activité
- Représentation technique des EVARS dans les instances nationales (CORESS, SNSS)

Coordination des actions d'Éducation à la Vie Affective Relationnelle et Sexuelle du Planning familial

Accompagnement des associations départementales du Planning familial dans la mise en œuvre d'interventions d'EVARS dans les établissements scolaires

- Animation d'un groupe de travail confédéral sur l'EVARS
- Accompagnement des associations départementales dans l'appropriation du nouveau programme EVARS
- Elaboration, diffusion et mise à jour régulière d'un document cadre présentant les interventions du Planning familial en matière d'EVARS
- Recensement, partage et mutualisation d'outils pour la réalisation des séances d'EVARS et création de nouveaux outils
- Accompagnement des associations départementales à l'évaluation de la qualité des outils utilisés
- Animation d'espaces collectifs de partage d'information sur les différentes actualités en matière d'EVARS auprès des associations départementales
- Suivi des potentielles difficultés d'intervention des associations départementales

Activités transversales

- Planification et suivi des activités de la coordination EVARS
- Participation à la construction et au suivi budgétaire de la coordination EVARS
- S'assurer du respect des engagements conventionnels avec les financeurs
- Rédaction des demandes de subventions pour le projet
- Rédaction des bilans des activités et des rapports annuels et pluriannuels
- Participation à des rencontres institutionnelles et partenariales
- Participation à la vie d'équipe confédérale

4. Le profil

De formation supérieure vous avez une expérience significative en management de projets nécessitant de coordonner de nombreux acteurs et disposez d'une bonne connaissance du réseau des acteurs des droits des femmes. Vous disposez d'une expérience avérée et d'une bonne compréhension des dynamiques et enjeux de la collaboration avec des acteurs institutionnels à l'échelle territoriale et nationale. Vous êtes reconnu·e pour vos capacités à développer des relations de confiance auprès de différent·es interlocuteur·trice·s et pour vos capacités à argumenter et à faire se côtoyer des intérêts divergents.



Force de proposition, vous appréciez la dynamique collective et cherchez à développer des logiques de coopération et de co-construction dans la conduite des projets menés.

De formation supérieure vous avez une expérience professionnelle d'au moins 3 ans sur un poste similaire.

Savoirs : connaissance générale et spécifique :

- Connaissance du milieu associatif
- Connaissance des acteurs institutionnels de la santé sexuelle et de l'éducation en milieu scolaire
- Maîtrise de la gestion de projet
- Adhésion aux valeurs et aux missions du Planning familial
- Connaissance des enjeux liés aux thématiques de travail du Planning familial (santé sexuelle et reproductive, droits des femmes, éducation, etc.)
- Connaissance des fondements et des outils de l'éducation populaire
- Très bonne maîtrise des outils bureautiques
- Aisance avec les outils numériques de communication et de partage d'informations

Savoir faire : ce qui relève de l'expérience pratique :

- Sens de l'organisation, de la priorisation et de la planification stratégique et opérationnelle
- Bonnes capacités d'analyse et de synthèse
- Capacité à animer des temps de travail collectif et d'analyse de pratique
- Capacité rédactionnelle
- Elaboration d'outils d'animation et pédagogiques
- Travail transversal avec d'autres services ou des partenaires
- Diplomatie et capacité de prise de décision
- Autonomie

Savoir-être : aptitude et qualité requise pour le poste :

- Qualités relationnelles : travail en équipe
- Capacité d'adaptation
- Esprit d'analyse et de synthèse
- Rigueur : attention, organisation, respect des délais, qualité du travail, force de proposition
- Confidentialité : respect du devoir de réserve

L'association mène une politique Diversité engagée afin de garantir l'équité de traitement et le respect de tout.e.s.

Tous nos postes sont ouverts aux personnes en situation de handicap.

5. Les conditions de travail

Contrat : CDI de 35h, temps plein

Rémunération de base: Salaire de base de 3 143,51 € brut mensuel, complété par une



rémunération supplémentaire liée à l'expérience professionnelle selon le dispositif de reprise d'ancienneté prévu par l'accord collectif de l'association. 13e mois et prime Ségur mensuelle (248 € brut).

Avantages : Tickets restaurant, carte de transport (prise en charge totale par l'employeur), mutuelle (prise en charge partielle par l'employeur), 7 semaines de congés payés, congé santé féministe (12 jours par an).

Lieu d'activité : Dans les locaux de la confédération nationale du Planning à Paris 11ème avec télétravail ponctuel possible ou en télétravail longue distance.

6. Candidature

Candidature à envoyer au plus tard **le 31 mars 2026** par mail à recrutement@planning-familial.org en précisant dans l'objet du mail : Candidature - Chargé-e de mission coordination EVARS.